

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la
délibération :

Vote 12
Pour 12
Contre
Abstention

DATE DE LA
CONVOCAION
13/03/2025
DATE AFFICHAGE
21/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq,
et le

à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs OLMETA, COSTA, BENVENUTI, PAOLINI et Mesdames SEBASTIANI, GUARDINI, LOUIS, FERRAGUTI, SANCIU, SCOTTO, PONZEVERA, VOLELLI

Procuration : Mr HLUSICKA à Mr PAOLINI, Mr MORELLI à Mme GUARDINI, Mme ROVERE à Mr COSTA, Mr SIMONETTI-MALASPINA à OLMETA

Absent : Messieurs FEYDEL, HLUSICKA, MORELLI, PANZA, POLI, SIMONETTI-MALASPINA et Mme ROVERE

Monsieur Xavier PAOLINI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

AMENAGEMENT DU PARKING VEGETALISE DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Le Maire rappelle au Conseil la délibération n°53/2024 votée le 01/08/2024 approuvant les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente pour un montant de 327 875,80 € HT et le plan de financement associé.

Suite aux échanges avec les organismes financeurs, le Maire propose un nouveau plan de financement s'établissant comme suit :

Organismes	%	Montant HT
ETAT	60,00	196 752,48
Commune	40,00	131 150,32
TOTAL	100,00	327 875,80

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.